



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUdF
SITUATION DES URGENCES EN JUILLET 2022

SAMU-Urgences de France
103, avenue de Magenta
75010 PARIS
contact@sudf.fr

1. LE CONTEXTE

Notre système de santé traverse une crise sanitaire sans précédent, accélérée cet été par les difficultés majeures en ressources humaines, la fermeture de lits d'hospitalisation et une moindre disponibilité de l'offre de soins libérale liée aux congés estivaux. Dans ce contexte, l'accès aux soins urgents et aux soins non programmés sont menacés, et les structures d'urgences sont mises en surtension.

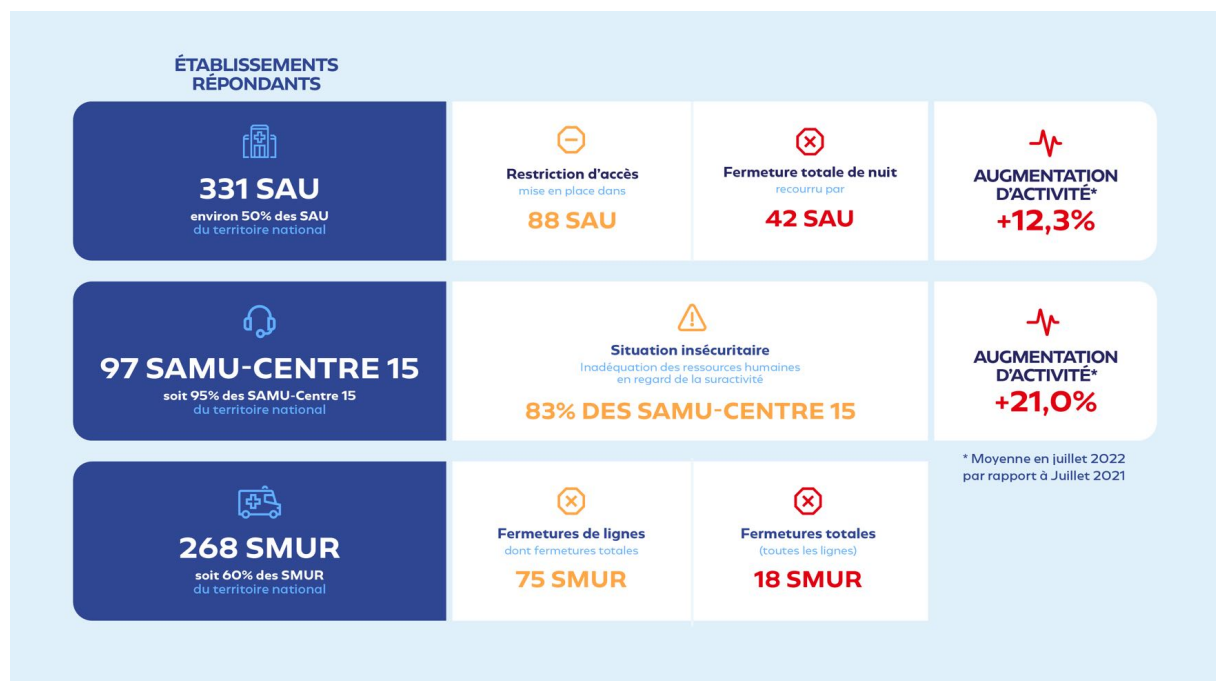
C'est dans ce contexte que la "mission flash" pilotée par François BRAUN a émis 41 recommandations pour l'été. Leur mise en œuvre opérationnelle est appuyée par la parution d'une instruction urgente diffusée aux directeurs généraux des ARS le 10 juillet 2022.

SAMU-Urgences de France (SUdF) a tenu à effectuer au cœur de l'été un point de situation auprès des équipes de professionnels de l'urgence afin de mesurer les difficultés rencontrées et l'impact de la mise en œuvre des recommandations de la mission flash.

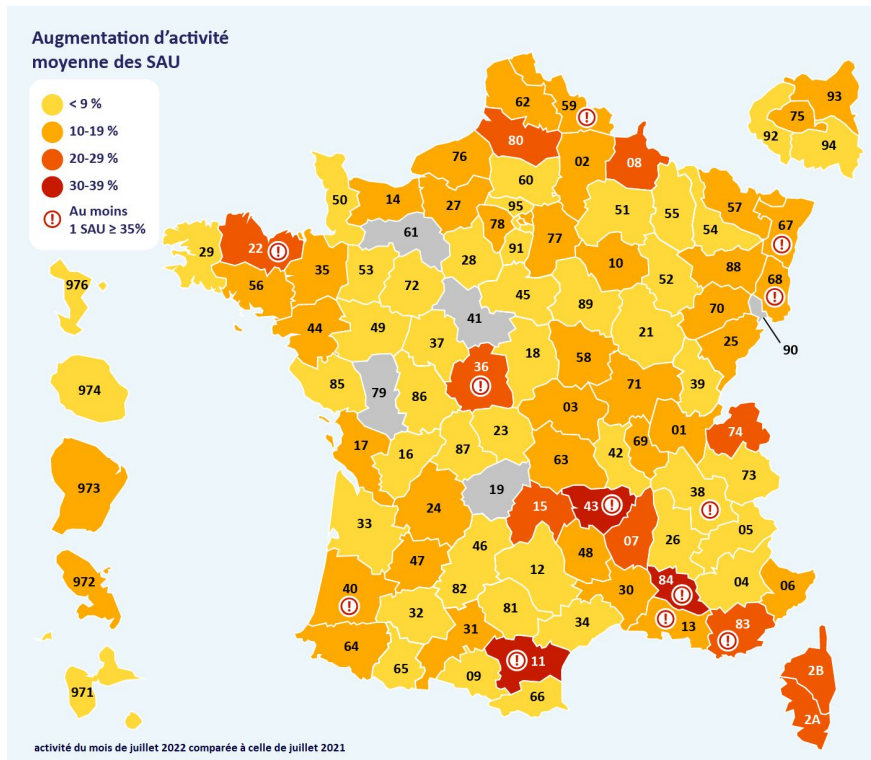
2. L'ENQUETE

Diffusée via un formulaire en ligne, elle a recueilli 707 réponses pour 686 formulaires exploitables. 331 établissements de santé et 92 départements sont représentés.

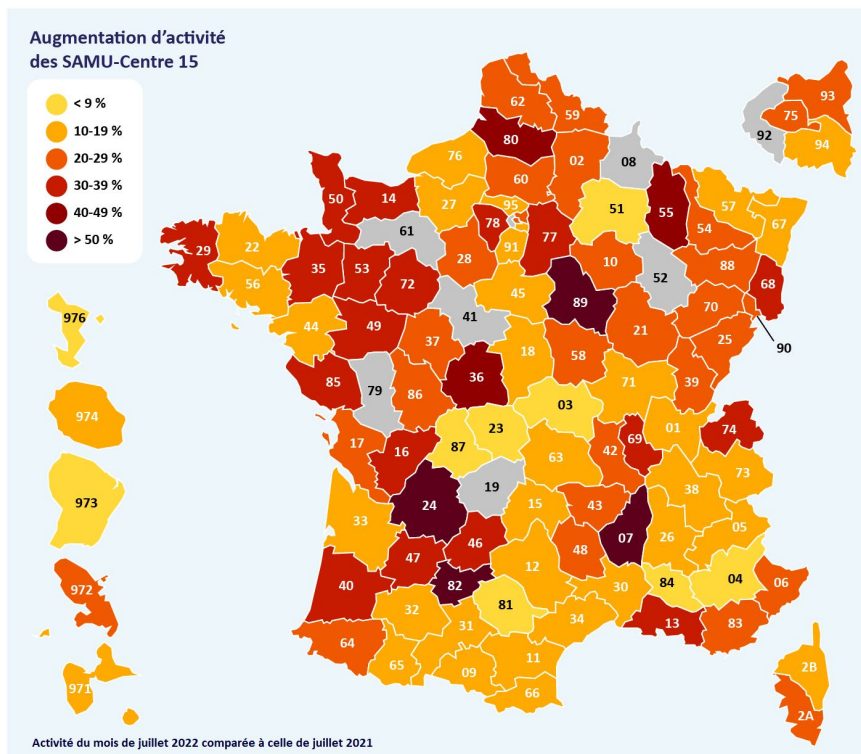
3. LES CHIFFRES CLES



4. CARTE D'AUGMENTATION DE L'ACTIVITE DES SAU



5. CARTE D'AUGMENTATION DE L'ACTIVITE DES SAMU-CENTRE 15



6. SITUATION DANS LES SERVICES D'ACCUEIL DES URGENCES (SU)

331 établissements ayant un SU ont adressé une réponse, soit environ la moitié des SU du territoire national (3 établissements militaires, 35 établissements privés et 293 publics).

Concernant leurs ressources humaines, ils déclarent être **en difficulté sur les ressources médicales pour 90% d'entre eux et pour les ressources non médicales pour 89%**. 73% de ces établissements ont recours à des solutions d'intérim durant cet été.

95% des SAU déclarent rencontrer des problématiques importantes de disponibilité de lits d'hospitalisation pour leurs patients.

Simultanément 72 établissements (**22%**) ont eu recours à une réduction capacitaire ou une fermeture totale de leur UHCD.

Les SU ont enregistré durant le mois de juillet 2022 une **augmentation d'activité en moyenne de 12,3% soit environ 180.000 passages de plus** qu'en 2021 sur la même période. Cette augmentation est de 10% dans les départements où une régulation médicale préalable à l'accès au SU a été mise en place (cf. carte d'augmentation de l'activité des SU).

88 établissements (**26%**) ont mis en place une restriction d'accès, dont 67 avec une régulation médicale systématique par le Samu-Centre 15 pour autoriser l'accès aux urgences (recommandation n°23).

42 établissements ont été contraints de réaliser une fermeture totale de nuit de leur SU pour un nombre cumulé de 546 nuits en juillet. De jour ce sont 23 établissements qui ont réalisé une fermeture totale pour un nombre cumulé de 208 jours (recommandation n° 24).

Mesures générales :

Dans ces circonstances 65 établissements (20%) de santé ont déclenchés leur **plan blanc**.

Une **campagne d'information sur le bon usage des SU** aurait été réalisée dans seulement la moitié des SU interrogés représentant 79 départements (recommandation n°1).

Selon 51 établissements, une entraide territoriale aurait été mise en place lors de la fermeture d'une structure, dont l'équipe serait venue en renfort de la structure d'appui (recommandation n° 24).

Enfin, le service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers (3SM) est venu en renfort des urgences intra hospitalières dans seulement 10 établissements (recommandation n°27).

Commentaires :

Compte tenu de la suractivité inhabituelle s'ajoutant aux flux estivaux importants dans certaines régions, du déficit majeur de personnels soignants et médicaux, et de l'indisponibilité des lits, très insuffisants pour permettre les hospitalisations nécessaires, les SU sont en très grande fragilité. La mise en œuvre des recommandations de la mission flash est insuffisante et ne permet pas d'assurer une fluidité et un fonctionnement sécuritaire dans le SU.

La situation attendue au mois août va encore se dégrader, avec une augmentation des fermetures institutionnelles de lits et une diminution de la disponibilité de l'offre soignante libérale liée aux congés.

Sans mesures contraignantes, il faut s'attendre à l'évolution rapide vers une situation explosive, qui aura comme première conséquence de nouveaux départs de personnels médicaux et/ou paramédicaux fuyant cette maltraitance institutionnelle.

SUdF demande :

- **la mise en œuvre d'une réelle politique de mise à disposition des lits d'aval des urgences à hauteur du BJML** (besoin journalier minimal en lits) dans tous les établissements. Si nécessaire, les établissements doivent avoir recours à une déprogrammation afin de permettre de récupérer du capacitaire ;

- **d'exiger du secteur privé de participer à l'aval des urgences et à une organisation PDES partagée** sur chaque territoire.

7. SITUATION DANS LES SAMU-CENTRE 15

97 SAMU ont répondu (sur les 102 du territoire national).

Concernant leurs ressources humaines, ils déclarent être **en difficulté sur les ressources médicales pour 98% d'entre eux et pour les ressources non médicales pour 95%**. 68% de ces établissements ont recours à des solutions d'intérim durant cet été.

Les SAMU ont enregistré durant le mois de juillet 2022 une **augmentation d'activité en moyenne de 21,5% comparativement à celle de 2021** à la même période. 21 départements ont une augmentation supérieure à 30%, dont 42% ayant mis en place une régulation médicale systématique pour autoriser l'accès aux urgences (cf. carte d'augmentation de l'activité des SAMU).

Au total 42 départements (**43%**) ont mis en œuvre une régulation médicale systématique par le SAMU-Centre 15 avant l'accès aux SU (recommandation n°23).

86% des SAMU estiment que cette inadéquation entre les ressources humaines disponibles et l'importante augmentation d'activité occasionne des difficultés de fonctionnement et de sécurité dans leur exercice.

Commentaires :

Les SAMU font face à une surtension consécutive à la campagne d'information « faites le 15 », à la conjoncture sanitaire et à une insuffisance de ressources libérales disponibles pour assurer les soins non programmés. Certains SAMU se retrouvent dans une impasse lorsqu'ils doivent réorienter certaines demandes de soins, sans avoir aucune alternative.

Cette période n'a pas pu être anticipée, et les ressources humaines ne sont pas suffisantes occasionnant des délais allongés dans la gestion des appels et une prise de risque médico-légal pour les professionnels. Les recrutements sont hasardeux en cette période estivale. Les conditions de sécurité ne peuvent pas être réunies dans de telles circonstances.

La mise en œuvre de la réforme des transports sanitaire est encore très hétérogène et occasionne des difficultés supplémentaires, notamment pour les sorties des urgences sans solution du fait de l'exclusivité d'activité des ambulances mise à disposition pour réaliser les missions d'urgences préhospitalières.

SUdF demande :

- de donner les moyens sans délai aux établissements pour permettre le renforcement des ressources humaines des centres 15. De nombreux établissements attendent l'officialisation de l'augmentation de la MIG SAMU pour engager des embauches. Par ailleurs il est indispensable de prolonger au-delà du 30 septembre 2022 la date limite concernant la mesure permettant de faciliter le recrutement d'ARM pour l'été, tant ces recrutements sont compliqués en cette période estivales et les besoins seront toujours présents à l'automne ;

- de prendre toutes les mesures nécessaires pour augmenter le nombre de points d'accueil de soins non programmés mis à disposition des centres 15 (ouverture des maisons médicales de garde hors PDSA, créneaux de consultation non programmés auprès des généralistes, offres des CPTS...) afin d'avoir des solutions alternatives au "tout urgences".

8. SITUATION DANS LES SMUR

269 établissements sièges de SMUR ont répondu (81% des SMUR du territoire national).

75 SMUR ont été dans l'obligation de fermer une ligne de SMUR faute de personnels, dont 2 qui ont fermé 2 et 4 lignes simultanément.

18 SMUR ont effectué une fermeture totale de leur activité SMUR (1 seule ligne fonctionnelle), contrairement aux consignes nationales.

30 SMUR déclarent avoir mis en œuvre une équipe paramédicale mobile d'urgences (EPMU) dont 21 dans des établissements sièges de SAMU et 5 pour remplacer la fermeture d'un SMUR médicalisé (recommandation n°22).

Commentaires :

Les SMUR sont utilisés en variable d'ajustement privilégiant le maintien d'une équipe d'urgences intra-hospitalière à celle du préhospitalier. Cette politique impacte clairement la prise en charge de l'urgence vitale, et va à l'encontre des recommandations de la mission flash. La solution identifiée par certains établissements de confier la médicalisation des SMUR aux médecins des 3SM ne doit pas être pérennisée, même si elle permet d'éviter une fermeture temporaire. En effet, c'est un signal négatif envoyé à nos jeunes collègues urgentistes. Nous devons œuvrer pour maintenir des conditions d'exercice attractives et éviter la fuite des médecins urgentistes de nos services et de l'hôpital public. Cela passe notamment par le maintien d'une polyvalence d'exercice associant aussi urgences intra-hospitalières et préhospitalières.

La création des EPMU est autorisée à titre dérogatoire et temporaire pour l'été. SUdF souhaite positionner différemment ces échelons intermédiaires permettant d'avoir une réponse graduée dans les moyens SMUR préhospitaliers engagés par la régulation médicale permettant une optimisation des ressources sans dégrader la qualité et la sécurité des soins. SUdF proposera à la fin de l'été un cadre de fonctionnement de ces moyens paramédicaux qui seront une base de discussion pour structurer les réflexions à venir.

SUdF demande de :

- **sanctuariser le maillage territorial des SMUR et leur médicalisation par des urgentistes qualifiés** (conformément à la réglementation en vigueur) et ayant un exercice polyvalent en médecine d'urgence ;
- **renforcer les effectifs médicaux et paramédicaux des Services d'accueil des Urgences avec les personnels 3SM disponibles** et/ou en dehors de leurs interventions opérationnelles.

9. EXERCICE PROFESSIONNEL

Au décours de cette crise sanitaire qui perdure depuis 2 ans ½ et qui a lourdement impacté les structures d'urgences, il semble indispensable de **reconnaître la pénibilité surajoutée** de cette période estivale pour nos personnels.

SUdF demande :

- la **revalorisation des personnels paramédicaux soignants dont doivent faire partie les ARM et les ambulanciers** (et les inclure explicitement dans les mesures de cet été !) ;
- la **reprise de l'ancienneté oubliée** dans les mesures du Ségur **pour les PH nommés avant 2020** ;
- le **doublage des indemnités des gardes de nuit et de week-end, avec un TTA mensualisé et défiscalisé** (avec maintien des cotisations sociales).

Annexe : listes des établissements ayant répondu

Auvergne-Rhône-Alpes	01 - Ain	Ambérieu - Hôpital Privé d'Ambérieu
		Belley - CH Bugey Sud
		Bourg en Bresse - CH de Bourg En Bresse Fleuryriat
		Oyonnax - CH du haut Bugey
	03 - Allier	Montluçon - CH Montluçon Nérès-les-Bains
		Moulins - CH Moulins Yzeure
		Vichy - CH Jacques Lacarin
	07 - Ardèche	Aubenas - CH Ardèche méridionale
		Privas - CH de Privas Ardèche
	15 - Cantal	Aurillac - CH Henri Mondor
		Mauriac - Centre Hospitalier
		Saint Flour - CH de Saint-Flour
	26 - Drôme	Die - CH
		Montélimar - Clinique Kennedy
		Montélimar - Groupement Hospitalier des portes de Provence
		Romans - Hôpital Drome Nord
		Valence - CH de Valence
	38 - Isère	Bourgoin Jallieu - CH Pierre Oudot
		Echirrolles - Clinique des Cèdres
		Grenoble - CHU
Grenoble - Clinique des Cèdres		
Grenoble - Groupe Hospitalier Mutualiste des Eaux Claires		
La Mure - Centre Hospitalier de La Mure		
Pont de beauvoisin - CH Yves Touraine		
Vienne - CH Lucien Husel		
Voiron - CHU Grenoble-Alpes - site VOIRON		
42 - Loire	Firminy - CH Le Corbusier	
	Montbrison - CH du Forez	
	Roanne - CH Roanne	
	Saint Étienne - CHU Saint-Étienne	
43 - Haute-Loire	Brioude - CH de Brioude	
	Le Puy en Velay - CH Émile Roux	
63 - Puy-de-Dôme	Clermont Ferrand - CHU	
	Thiers - CH	
69 - Rhône	Lyon - CH St Joseph St Luc	
	Lyon - CHU HCL	
	Lyon - Hôpital Privé Jean Mermoz	
	Tarare - Hôpital Nord-Ouest Tarare-Grandris (site de Tarare)	
	Villefranche sur Saône - Hôpital Nord-Ouest Villefranche sur Saône	
73 - Savoie	Villeurbanne - Médipôle	
	Albertville - CH Albertville Moutiers	
	Bourg Saint Maurice - CH de Bourg St Maurice	
	Chambéry - CH Métropole Savoie	
74 - Haute-Savoie	Saint Jean de Maurienne - CH Vallée de la Maurienne	
	Annecy - CH Annecy Genevois	
	Annecy - Clinique générale	
	Contamine sur Arves - CH Alpes Léman	
Bourgogne-Franche-Comté	21 - Côte-d'Or	Sallanches - Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc
		Beaune - Hospices Civils de Beaune
		Dijon - CHU
		Dijon - Hôpital Privé Dijon Bourgogne
	25 - Doubs	Semur en Auxois - CH Robert Morlevat
		Besançon - CHU
	39 - Jura	Pontarlier - CHIC de Haute-Comté
		Dole - CH Louis Pasteur
	58 - Nièvre	Lons le saunier - CH Jura Sud Lons-le-Saunier
		Nevers - CH
	70 - Haute-Saône	Vesoul - GH 70
		71 - Saône-et-Loire
	71 - Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône - CH William Morey
		Mâcon - CH
		Paray le Monial - CH du Pays Charolais Brionnais
	89 - Yonne	Auxerre - CH Auxerre

Bretagne	22 - Côtes d'Armor	Dinan - GHT Rance Émeraude
		Lannion - CH Pierre Le Damany
		Paimpol - CH Max Querrien
		Saint Briéuc - CH Yves Lefoll
	29 - Finistère	Brest - CHU
		Concarneau - CH
		Morlaix - CH des pays de Morlaix
		Pont l'abbé - Hôtel Dieu
		Quimper - CHIC de Cornouaille
	35 - Ille-et-Vilaine	Redon - CH Redon-Carentoir
		Rennes - CHU
		Saint Grégoire - Centre Hospitalier Privé de Saint Grégoire
		Saint Malo - CH Broussais
Saint Malo - GHT Rance Émeraude		
Vitré - CH Simone Veil		
56 - Morbihan	Lorient Quimperlé - Groupe Hospitalier Bretagne Sud (GHBS)	
	Pontivy - CH Centre Bretagne	
	Vannes - CH de Bretagne Atlantique	
Centre-Val de Loire	18 - Cher	Bourges - CH Jacques Cœur
		Vierzon - CH
	28 - Eure-et-Loir	Dreux - CH Victor Jousset
	36 - Indre	Châteauroux - CH de Châteauroux
		Issoudun - CH de la Tour blanche
	37 - Indre-et-Loire	Amboise - CH intercommunal Amboise Chateau Renault
		Chambray les Tours - Pôle Santé Léonard De Vinci
		Loches - CH Martinais
		Tours - CHU
	45 - Loiret	Gien - CH Pierre Dézarnaulds
Montargis - CHAM		
Orleans - CHR		
Corse	2A - Corse-du-Sud	Ajaccio - Hôpital de la Miséricorde
		Sartène - CH
	2B - Haute-Corse	Bastia - CH Bastia
		Calvi - CH Calvi-Balagne
Grand Est	08 - Ardennes	Sedan - CH
	10 - Aube	Romilly sur seine - Groupement Hospitalier Aube Marne - site de Romilly-sur-Seine
		Troyes - CH Simone Veil
	51 - Marne	Chalons en Champagne - CH
		Épernay - CH Auban-Moët
		Reims - CHU
		Vitry le François - CH
	52 - Haute-Marne	Saint Dizier - CH Geneviève de Gaulle Anthonioz
	54 - Meurthe-et-Moselle	Lunéville - CH Lunéville
		Mont saint Martin - Hôpital de Mont-Saint-Martin - GROUPE SOS
		Mont Saint Martin/Longwy - Centre Hospitalier de Mont-St-Martin
		Nancy - CHRU Nancy
		Toul - CH Saint Charles
	55 - Meuse	Verdun - Centre Hospitalier Verdun Saint Mihiel
		Verdun - Centre Hospitalier Verdun Site Saint-Nicolas
	57 - Moselle	Forbach - Chic Unisanté (Hôpitaux publics de Forbach et de Saint Avold)
		Metz - CHR Mercy
		Saint Avold - Hôpital de Saint Avold - GROUPE SOS
		Thionville - Hôpital de Bel Air - CHR
	67 - Bas-Rhin	Haguenau - CH de Haguenau
		Saverne - CH Sainte Catherine
		Schirmeck - Clinique Saint-Luc
		Sélestat - GH Sélestat Obernai
Strasbourg - CHU - HUS		
68 - Haut-Rhin	Altkirch - CH Altkirch	
	Colmar - Hôpitaux civils de Colmar	
	Mulhouse - Clinique Diaconat Fonderie	
	Mulhouse - GHRMSA	
	Pfastatt - Hôpital de Pfastatt	
	Saint Louis - Clinique 3 Frontières	
88 - Vosges	Épinal - CH EMILE DURKHEIM	
	Remiremont - CH Émile Durkheim	
	Saint Dié des Vosges - Hôpitaux du Massif des Vosges (HMV) St Charles	

Gua.	971 - Guadeloupe	Grand Bourg - CH Sainte Marie	
		Pointe à Pitre - CHUG	
Guyane	973 - Guyane	Cayenne - CH de Cayenne	
		Kourou - CH	
		Saint Laurent du Maroni - CH de l'ouest Guyanais	
Hauts-de-France	02 - Aisne	Hirson - CH Brisset	
		Laon - CH Simone Veil	
		Soissons - CH	
	59 - Nord	Armentières - CH d'Armentières	
		Calais - CH Calais	
		Denain - CH de Denain	
		Dunkerque - CH Dunkerque	
		Grande Synthe - Polyclinique de Grande Synthe	
		Hazebrouck - CH Hazebrouck	
		Lille - CHU	
		Lille - Hôpital Saint Vincent de Paul	
		Maubeuge - CH de Maubeuge	
		Roubaix - Ch Victor Provo Roubaix	
		Tourcoing - CH de Tourcoing	
		Valenciennes - CH de Valenciennes	
	Valenciennes - Clinique Vauban		
	60 - Oise	Beauvais - CH Beauvais Simone Veil	
		Clermont de l'Oise - CH Clermont	
		Compiègne - CH Compiègne Noyon	
		Creil - Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO)	
	62 - Pas-de-Calais	Arras - CH Arras	
		Béthune - CH de Béthune Beuvry	
		Beuvry - CH de Béthune Beuvry	
		Divion - Polyclinique de la Clarence	
		Rang du Fliers - CH de l'arrondissement de Montreuil	
		Saint Omer - CH de la Région de Saint Omer	
	80 - Somme	Abbeville - CH Abbeville	
		Amiens - CHU	
		Amiens - Sascu (Clinique de l'Europe Amiens SASCU - Clinique Pauchet, Cardio Interventionnelle)	
		Mers les Bains - CH Eu	
		Péronne - CH	
	Île-de-France	75 - Paris	Paris - Fondation Santé service
			Paris - GH Diaconesses croix saint Simon
			Paris - GH Paris Psychiatrie & Neurosciences
			Paris - HEGP
			Paris - Hôpital Necker
Paris - Hôpital Saint Louis			
Paris - Hôpital St Antoine			
Paris - Hôtel Dieu			
Paris - Pitié Salpêtrière			
Paris - Robert Debré			
77 - Seine-et-Marne		Coulommiers - Grand Hôpital de l'Est Francilien - Site de Coulommiers	
		Fontainebleau - CH Sud Seine et Marne	
		Jossigny - Grand Hôpital de l'Est Francilien - site Jossigny	
		Meaux Jossigny Coulommiers - Grand Hôpital de l'Est Francilien	
		Melun - GHSIF santé pôle Melun	
		Montereau - CH Sud Seine et Marne	
		Provins - CH Léon Binet	
78 - Yvelines		Le Chesnay - CH de Versailles André Mignot	
		Maisons Laffitte - Clinique de Maisons Laffitte	
		Mantes La Jolie - Hôpital François Quesnay	
		Poissy - CHIC Poissy-Saint-Germain en Laye	
		Rambouillet - CH de Rambouillet	
		Trappes - Hôpital privé ouest parisien	
91 - Essonne		Arpajon - CH Arpajon	
		Corbeil Essonnes - CH Sud Francilien	
		Juvisy - Hôpital de Juvisy	
		Longjumeau - Groupe Hospitalier Nord Essonne - Site Longjumeau	
92 - Hauts-de-Seine		Antony - Hôpital privé d'Antony	
		Clamart - HIA Percy	
		Clichy la garenne - CHU Beaujon	
		Neuilly sur Seine - CH Rives de Seine	
		Suresnes - Hôpital Foch	

	93 - Seine-St-Denis	Aulnay-Sous-Bois - CHI Robert Ballanger
		Bobigny - CHU
		Montfermeil - GHI Le Raincy Montfermeil
		Montreuil - CHI André Grégoire
		Tremblay en France - Hôpital privé du vert galant
	94 - Val-de-Marne	Créteil - CHIC
		Créteil - CHU Henri Mondor
		Saint Mandé - HIA Bégin
		Villeneuve Saint Georges - CHIC de Villeneuve saint Georges Lucie et Raymond Auvrac
	95 - Val-D'Oise	Argenteuil - CH Victor Dupouy
		Beaumont sur Oise - Centre Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise
		Gonesse - CH Gonesse
Pontoise - CH René Dubos		
La Réunion	974 - La Réunion	Saint Benoît - Groupe Hospitalier Est Réunion (GHER)
		Saint Denis - CHU Nord Belle Pierre
		Saint Paul - CH Ouest Réunion
		Saint Pierre - CHU Sud Réunion GHSR
Mar.	972 - Martinique	Fort de France - CHU
		Trinite - CHG Louis Domergue
M.	976 - Mayotte	Mamoudzou - CH de Mayotte
Normandie	14 - Calvados	Bayeux - CH Bayeux
		Caen - CHU
		Falaise - CH
		Lisieux - CHG Robert Bisson
	27 - Eure	Évreux - CHI Eure Seine
	50 - Manche	Avranches - CH Avranches
		Saint Lô - Hôpital Mémorial de Saint Lô
	76 - Seine-Maritime	Dieppe - CH
		Elbeuf - CHI Elbeuf
		Le Havre - CH Jacques Monod (GHH)
		Lillebonne - CHIC Caux-Vallée de Seine
		Rouen - CHU
Nouvelle-Aquitaine	16 - Charente	Angoulême - CH Angoulême
		Cognac - CH du Grand Cognac
	17 - Charente-Maritime	Jonzac - CHG de Jonzac
		La Rochelle - GHT Littoral Atlantique
		Rochefort - CH Rochefort
		Saintes - CH de Saintonge
	23 - Creuse	Guéret - CH Guéret
	24 - Dordogne	Bergerac - CH Bergerac
		Périgueux - CH
	33 - Gironde	Bordeaux - CHU
		Bordeaux - CHU - Hôpital saint André
		La Teste de Buch - CH d'Arcachon
		Langon - CH
		Libourne Sainte Foy la Grande - CH Libourne et CH Sainte Foy la Grande
	40 - Landes	Aire sur l'Adour - Clinicaudour
		Dax - CH de la Côte d'Argent
Mont de Marsan - CHI MONT DE MARSAN et pays des sources		
47 - Lot-et-Garonne	Agen - CHG Agen-Nérac	
64 - Pyrénées-Atlantiques	Bayonne & Saint Palais - CH de la Côte Basque et CH de Saint Palais	
	Oloron - CH Oloron Sainte Marie	
	Orthez - CH Orthez	
	Pau - CH François Mitterrand	
	Saint Jean de Luz - Polyclinique Côte Basque Sud	
	Saint Palais - CH de Saint Palais	
86 - Vienne	Poitiers - CHU	
87 - Haute-Vienne	Limoges - CHU	
Occitanie	09 - Ariège	Foix - CHIVA
		Saint Giron - CH Ariège Couserans (CHAC)
	11 - Aude	Carcassonne - CH Carcassonne
		Castelnaudary - CH Jean Pierre Cassabel
		Narbonne - CH
	12 - Aveyron	Rodez - CH Rodez
		Saint Affrique - CH Émile Borel
	30 - Gard	Alès - CH Ales Cévennes
Nîmes - CHU Carémeau		

	31 - Haute-Garonne	Saint Gaudens - CH Comminges Pyrénées
		Toulouse - CHU
		Toulouse - Clinique des Cèdres
		Toulouse - Hôpital Joseph Ducuing
	32 - Gers	Auch - CHG d'Auch
		Condom - CH
	34 - Hérault	Béziers - CH Béziers
		Montpellier - CHU Lapeyronie et Gui de Chauliac
		Montpellier - Clinique Beausoleil
		Pézenas - Polyclinique Pasteur
46 - Lot	Cahors - CH Jean Rouguer	
48 - Lozère	Mende - Hôpital Lozère	
65 - Hautes-Pyrénées	Tarbes - CH de Bigorre	
66 - Pyrénées-Orientales	Perpignan - CH Saint Jean	
	Perpignan - Polyclinique Médipôle St-Roch	
81 - Tarn	Albi - CH Albi	
	Castres - CHIC Castres Mazamet - HPA	
82 - Tarn-et-Garonne	Montauban - CH	
Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique	Chateaubriant - CH CNP
		Nantes - CHU
		Saint Nazaire - CH Cité sanitaire
	49 - Maine-et-Loire	Angers - CHU
		Cholet - CH de Cholet
		Saumur - CH
	53 - Mayenne	Chateau Gontier - Centre Hospitalier Haut Anjou
		Laval - CH Laval
	72 - Sarthe	Le Mans - CH Le Mans
	85 - Vendée	Challans - CH Loire Vendée Océan CHLVO
	La Roche-sur-Yon - CHD Vendée	
	Les Sables d'Olonne - CH Cote de Lumière	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	04 - Alpes-de-Haute-Provence	Digne les bains - CH
		Manosque - CH Louis Raffalli
	05 - Hautes-Alpes	Briançon - CH des Escartons de Briançon
		Gap - Chicas
	06 - Alpes-Maritimes	Cagnes sur mer - Polyclinique St Jean
		Cannes - CHC Simone Veil
		Grasse - CH de Grasse
		Menton - CH La Palmosa
		Nice - CHU
		Nice - Polyclinique Saint George
		Saint Laurent du Var - Institut Arnault Tzanck
	13 - Bouches-du-Rhône	Aix en Provence - CHIAP
		Aix en Provence - Hôpital privé de Provence
		Aries - CH d'Arles Joseph Imbert
		Aubagne - CH Edmond Garcin
		La Ciotat - CH
		Marseille - APHM La Timone
		Marseille - APHM Nord
		Marseille - Hôpital Européen Marseille
		Marseille - Hôpital Saint Joseph
		Martigues - CH Martigues
		Salon de Provence - Hôpital du pays salonais
	83 - Var	Brignoles - CH Jean Marcel
		Brignoles - CHI Brignoles le Luc
		Fréjus Saint Raphael - CHI Bonnet
		Gassin - CHG de Gassin St Tropez
		Hyères - CH
		Toulon - CHI Toulon La Seyne-sur-Mer
		Toulon - HIA Sainte Anne
	84 - Vaucluse	Apt - CH du Pays d'Apt
	Avignon - CH Henri Duffaut	
	Cavaillon - CHI Cavaillon Lauris	
	Orange - CH Louis Giorgi	
	Pertuis - CHI Aix Pertuis	
	Valréas - CH de Valréas - Jules Niel	